



**DIMANCHE 13 AVRIL 2025**

Réservé à l'organisation	
<b>Dossard</b>	
Règlement	
Licence	
Cerficat médical	

**BULLETIN D'INSCRIPTION THUR TRAIL - MITZACH**

**Les 3 Vallons 49 km**  
 **45 €**  
 (à partir de 20 ans)


**Le Rossberg 29 km**  
 **30 €**  
 (à partir de 20 ans)

**La Mitzachoise 18 km**  
 **20€**  
 (à partir de 18 ans)

**Le Sentier M 10 km**  
 **10 €**  **DUO 18 €**  
 (à partir de 16 ans)

**Document à envoyer impérativement avec le bulletin:**  
 - le règlement par chèque  
 - pour les licenciés : photocopie de la licence FFA  
 - pour les non-licenciés : copie de l'Attestaion PPS

**Lot surprise offert à tous les participants**

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Ski Club Ranspach à envoyer à l'adresse suivante:  
 **BULLETIN A RETOURNER POUR LE 05 AVRIL 2025** Mr. ZEKKOUT Alain  
 23 A, rue du Brand 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Sexe F  M   
 Club / Association \_\_\_\_\_ Date de naissance .. / .. / ..  
 Licence FFA N° \_\_\_\_\_ ou  Attestation PPS  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Pays \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

**DUO 10 Km** Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Sexe F  M   
 Club / Association \_\_\_\_\_ Date de naissance .. / .. / ..  
 Licence FFA N° \_\_\_\_\_ ou  Attestation PPS

Je m'engage à respecter les conditions générales de participation ci-dessous :  
 Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION :** Les inscriptions au Thur Trail sont ouvertes aux femmes et aux hommes, licenciés ou non. Limite d'âge : à partir de 20 ans pour les 3 Vallons et le Rossberg, de 18 ans pour la Mitzachoise et de 16 ans pour le Sentier M. Conformément à l'article L.231-3 du code du sport FFA les participants licenciés doivent fournir une photo copie de leur licence en cours de validité. Les autres concurrents devront fournir une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) datant de moins de 3 mois au jour de l'épreuve et au plus tard, au retrait du dossard. L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'évènement et dégage son entière responsabilité pour tout incident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve. Il incombe aux participants non licenciés, de s'assurer individuellement. Le Thur Trail aura lieu par tous temps mais en cas d'évènement majeur (tempête, intempéries...) et pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisateur ou ses représentants. Les bâtons de marche sont autorisés pour le 49km, le 29 et le 18 km. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître. En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte. L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.  
**Pour toutes autres informations : [www.thur-trail.com](http://www.thur-trail.com)**